

*Paru dans Réalités neuchâteloises en octobre 2002*

### « L'État m'a voler »

Par un geste maladroit, voici comment l'État peut perdre la confiance de ses citoyens malgré des années d'effort dans le domaine de la communication. Il suffit d'une décision peu judicieuse pour tout changer...

C'était en avril 2000 et tout avait commencé par un rêve. Je venais de quitter mon emploi d'ingénieur pour embrasser la carrière prestigieuse de pilote de ligne chez Swissair. Pour atteindre le siège de droite de l'Airbus A-320 qu'on m'avait promis, il me fallait cependant près de deux ans d'études supplémentaires. Des études signifiant, entre autres, une absence de revenu, j'avais alors demandé et obtenu une révision de ma taxation directe auprès des contributions cantonales.

J'ignorais alors que je tombais en plein dans le chaos du passage de la taxation *postnumerando* à la taxation *prenumerando*. Mon ignorance n'a malheureusement pas pesé bien lourd face à la cupidité et l'iniquité de lois fiscales pourtant votées par un Grand Conseil que je pensais de droite.

Le rêve a commencé à se fissurer vers la fin de l'hiver 2001 lorsque le Conseil d'administration de Swissair a démissionné en bloc, laissant successivement Moritz Suter puis Mario Corti bien seuls à la barre d'un bateau ivre. En août 2001, j'ai tout de même réussi à obtenir ma licence de pilote professionnel puis de suivre un cours supplémentaire d'introduction aux avions de ligne à équipages multiples. Certes, l'espoir d'un emploi chez Swissair avait plus ou moins disparu à court terme, mais Lufthansa semblait intéressée par ces jeunes pilotes et la machine à former des pilotes gardait encore sa cadence de croisière (environ 100 pilotes par année, rythme maintenu encore aujourd'hui).

Après le 11 septembre et le grounding de la flotte Swissair le 2 octobre, plus aucun espoir ne subsistait. Tout était à refaire et ma formation d'ingénieur se révéla bien utile.

A la fin du printemps 2002, après un bref passage comme First Officer dans la compagnie Swisswings qui devait s'empresser de déposer le bilan deux mois après mon arrivée, j'étais en train de reprendre un rythme de vie normal lorsque je reçus un courrier du « service » des contributions.

Ces braves gens constataient que mon interruption de revenu avait duré moins de 24 mois et qu'ils devaient donc revoir leur décision de taxation en me taxant sur l'entier de l'année 2000. Ils me réclamaient près de CHF 9500.00 pour un revenu n'ayant excédé CHF 32000.00 (sans les déductions légales). Moi qui vivais dans la naïve croyance que notre état de droit ne pratiquait pas le racket, je fus plus que surpris : comment peut-on prendre des impôts sur des revenus inexistantes ?

Décidé à ne pas me laisser faire, j'écrivis plusieurs courriers ainsi qu'une demande de remise à laquelle j'estimais avoir légitimement droit. En fin de compte, je reçus une lettre du département des finances qui aurait pu être citée comme un modèle d'hypocrisie si elle n'avait été signée par «notre» Conseillère d'État. On me notifiait que, par mesure d'équité envers les autres citoyens dans la même situation que moi, ma demande de remise était rejetée.

Bonne poire, je finis par céder et je m'acquitte désormais consciencieusement de mes tranches d'impôt...

Nul besoin de préciser que l'on ressort profondément dégoûté par nos institutions après une telle expérience. Alors qu'en 2000, on sommait le citoyen de déclarer tout revenu extraordinaire au moyen de formulaires sophistiqués, on se moquait grossièrement de tout

botteron@aviation.ch

Tél. : +41 (0)79 235 9425

manque à gagner au cours de cette année. Une fiscalité à sens unique et un exemple d'égalité de traitement à faire pâlir un démocrate.

Lorsqu'on voit la direction que prend notre argent parfois durement gagné, on se surprend à penser que l'initiative de la Chambre du Commerce a de beaux jours devant elle. On se surprend aussi à comprendre les auteurs d'évasion fiscale et les changements de domicile.

Mais, pour ma part, je me suis consolé en allant visiter une réalisation que j'ai contribué, malgré moi, à financer : le pavillon cantonal à expo.02. J'y ai surtout admiré les papillons, symboles du courage visionnaire et de l'audace de notre belle République...

Yvan Botteron

Les Ponts-de-Martel